



## Réunion des États parties

Distr. générale  
27 juillet 2011  
Français  
Original : anglais

---

Réunion spéciale  
New York, 11 août 2011

### **Élection d'un membre de la Commission des limites du plateau continental : liste des candidats proposés par les États parties**

#### **Note du Secrétaire général**

1. Comme le prévoit le paragraphe 1 de l'article 2 de l'annexe II à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, la Commission des limites du plateau continental comprend 21 membres, experts en matière de géologie, de géophysique ou d'hydrographie, élus par les États parties à la Convention parmi leurs ressortissants, compte dûment tenu de la nécessité d'assurer une représentation géographique équitable, ces membres exerçant leurs fonctions à titre individuel.
2. Dans une note datée du 26 avril 2011, le Secrétaire général a invité les États parties à lui communiquer entre le 27 avril et le 26 juillet 2011, les noms des candidats que leur gouvernement souhaiterait présenter en vue de l'élection des membres de la Commission, ainsi qu'un exposé des qualifications des candidats.
3. Le paragraphe 2 de l'article 2 de l'annexe II à la Convention prévoit que le Secrétaire général établit dans l'ordre alphabétique une liste de tous les candidats ainsi désignés et la soumet à tous les États parties. Les candidatures présentées par les États parties en réponse à l'invitation du Secrétaire général figurent en annexe à la présente note.
4. Les curriculum vitae des candidats seront publiés dans le document SPLOS/234.
5. L'élection d'un membre de la Commission aura lieu lors d'une réunion des États parties, qui se tiendra au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 11 août 2011. Les procédures à suivre par la réunion sont indiquées dans une note du Secrétaire général (SPLOS/232).



## Annexe

### Liste des candidats

<i>Nom et nationalité</i>	<i>Proposé par</i>
Urabe Tetsuro (Japon)	Japon

---